

Québec, le 11 février 2019

Madame Marie-Hélène Robert
Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés
855, rue Sainte-Catherine Est, 21^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay par
Hydro-Québec**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 21 au 24 janvier 2019 sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

- *Dans l'étude d'impact, vous indiquez que la ligne serait située en terres publiques sur environ 88 % de son parcours (230 km) (PR3.2, p. 10-98). Or, le MERN estime qu'elle serait plutôt aménagée sur 92 % de son tracé en terres publiques (PR5.2, p. 18). Veuillez confirmer le pourcentage et la distance exacte en terres publiques.*

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **13 février** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Caroline Cloutier
Coordonnateur du secrétariat de la commission

